



## LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

### La mémoire de votre santé

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé.

Plus de 4,5 millions de personnes, dont presque 9000 dans le Territoire de Belfort, ont ouvert ce carnet de santé numérique.

### Votre DMP mode d'emploi :



#### Comment créer votre DMP ?

- en ligne sur le site [dmp.fr](http://dmp.fr)\*
- en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté
- en CPAM, auprès d'un conseiller



#### Quelles informations contient votre DMP ?

- votre historique de soins des 24 derniers mois
- vos pathologies et allergies éventuelles
- vos résultats d'examens (radios, analyses, etc.)
- et bien d'autres informations



#### Qui peut accéder et alimenter votre DMP ?

À part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (médecin traitant, infirmier...) peuvent le consulter.

### Quels sont les avantages du DMP ?

- ▶ **Garder sereinement vos données de santé en ligne** et les mettre à disposition des professionnels de santé qui vous prennent en charge (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.).
- ▶ **Simplifier la transmission de vos antécédents médicaux** et de votre état de santé lors de vos consultations.
- ▶ **Éviter les examens, prescriptions inutiles** ou les interactions entre médicaments.
- ▶ **Mieux vous prendre en charge en cas d'urgence** en gagnant un temps précieux... Vous avez toujours à disposition un historique des examens : hospitalisation, soins médicaux et dentaires, radiologie, biologie, etc. Ainsi que le nom des médicaments que l'on vous a prescrits.



Le DMP est un service en ligne proposé par l'Assurance Maladie. Il est hautement sécurisé et vous en contrôlez l'accès. À part vous, seuls les professionnels de santé autorisés peuvent le consulter.

\* La liste des régimes autorisés à la création d'un DMP sur Internet se trouve sur [dmp.fr](http://dmp.fr)

## Pour en savoir plus

- ▶ Rendez-vous sur [dmp.fr](http://dmp.fr)
- ▶ Contactez un conseiller du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

**0 810 331 133** Service 0,06 € / min  
\* prix appel

### Avec l'appli DMP...

... consultez vos informations de santé sur smartphone et tablette

